



Koalition Luftverkehr Umwelt und Gesundheit

Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable

Coalizione Traffico aereo, Ambiente e Salute

Communiqué de presse

Berne, le 25 septembre 2023

Loi sur le CO2 pour les périodes 2025-2030

Une aviation climatiquement neutre passe inévitablement par une réduction du trafic aérien

La coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (CESAR) regrette que le Conseil des Etats ait rejeté l'introduction d'une taxe sur les vols privés. Dans sa mouture actuelle, la loi sur le CO2 ne permet pas d'aligner le transport aérien sur les objectifs climatiques. La coalition CESAR demande l'introduction d'une taxe sur les billets.

Aujourd'hui, le Conseil des Etats a rejeté la proposition minoritaire de Lisa Mazzone demandant l'introduction d'une taxe sur les vols privés. Cette décision est incompréhensible dans la mesure où elle n'aurait touché qu'une minorité privilégiée de la population.

Les mesures climatiques prévues pour l'aviation se limitent essentiellement à un taux de mélange obligatoire de carburants durables, similaire à ce qui est prévu dans l'UE : 2% en 2025 et 6% en 2030. Or, c'est loin d'être suffisant. Même si les carburants durables joueront un rôle essentiel à l'avenir, le trafic aérien doit diminuer pour atteindre la neutralité climatique. C'est ce que conclue une étude récente de l'EPFZ et de l'Institut Paul Scherrer PSI.

La décarbonation du secteur aérien passera par une réduction du trafic, un transfert vers des moyens de transports plus durables et le développement rapide de technologies vertes dans l'aviation. La coalition CESAR demande l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion et sur les vols privés, ainsi qu'une augmentation des soutiens financiers prévus pour le transport ferroviaire transfrontalier et la production de carburants synthétiques. Une partie du revenu des taxes pourrait être utilisée à cet effet.

La coalition CESAR espère que Conseil national apportera ces modifications nécessaires pour la protection du climat.

- [Étude de l'EPFZ et de l'Institut Paul Scherrer PSI](#)

Pour toute information supplémentaire:

- Lisa Mazzone, coprésidente de CESAR, 077 404 16 08
- Priska Seiler Graf, coprésidente de CESAR, 076 571 06 48
- Yves Chatton, secrétaire général de CESAR, 079 726 23 24